humaine, unie à la nature divine, et ne faisant avec elle qu'une personne; l'homme racheté, purifié par le sang d'un Dieu, devenu héritier du ciel, cohéritier de Jésus-Christ son sauveur, quelle grandeur! quelle haute destinée! quelle noble fierté nous est permise! mais aussi quels puissans motifs d'amour et de reconnaissance! Combien l'exemple de Jésus-Christ qui s'est fait, pour notre instruction, le modèle de toutes les vertus, n'est-il pas capable de nous éclairer, de nous fortifier dans la carrière pénible que nous avons à remplir?

IV. Enfin les mystères du christianisme sont le fondement du culte le plus propre, soit à conserver les dogmes de la foi et à les imprimer dans l'esprit des peuples, soit à nourrir les sentimens religieux et à leur donner toute l'énergie que demande l'intérêt de la société.

Malgré leur incompréhensibilité, les mystères me donnent une idée plus sensible et plus touchante de la Divinité que les dogmes métaphysiques de la religion naturelle. Le Dieu du christianisme est plus présent à mon esprit et à mon cœur que le Dieu de la philosophie. Pour le philosophe, Dieu est l'auteur du monde, la première cause, l'*Être suprême;* pour le chrétien, c'est le *bon Dieu :* expression populaire, mais sublime, qui caractérise Dieu par ses bienfaits, plutôt que par sa grandeur, et qui nous avertit qu'il veut être l'objet de notre amour encore plus que de notre contemplation.

Aux préceptes de la morale naturelle, le christianisme ajoute des préceptes positifs, comme il ajoute les mystères aux dogmes connus par la raison; et ces préceptes positifs perfectionnent le système moral. Ils forment nos mœurs et nos habitudes ; ils nous préparent à la pratique des devoirs naturels; ils nous rappellent continuellement à la religion que les affaires et les passions tendent sans cesse à nous faire oublier. De l'observation de ces préceptes naît la piété; et la piété nourrit et conserve la religion, fait aimer la vertu, apprend à supporter les peines de la vie : que dis-je? elle les convertit en biens, elle agrandit l'âme, la remplit des plus doux sentimens, et la rend capable des actions les plus héroïques.

D'autres institutions, non moins utiles, servent à régler le culte divin et la police ecclésiastique. Une religion, quelle qu'elle soit, ne peut subsister sans un culte extérieur et public. C'est par la religion que le peuple tient à la morale, c'est par le culte qu'il tient à la religion. La religion consiste bien plus dans les sentimens que dans les opinions; elle appartient plus au cœur qu'à l'esprit. Or, le sentiment a besoin de se produire et d'éclater par des actes extérieurs. Le culte est donc l'expression naturelle et nécessaire des sentimens religieux. Mais les pratiques du culte n'étant point fondées sur des raisons prises de la nature, elles ne peuvent être déterminées que par des réglemens positifs; et ces réglemens ne peuvent rece-

voir que de l'institution divine le caractère de sainteté et l'autorité dont ils ont besoin pour se concilier le respect et la soumission des peuples.

Si l'on ne présente aux hommes qu'un cérémonial inventé par des hommes, la religion ne sera pour eux qu'un réglement de police : ses lois ne seront que des lois civiles; et dès lors l'état ne retirera plus aucun avantage de son influence sur les esprits. Une religion qui emprunte de la puissance civile toute son autorité ne prête aucune force à la puissance civile. Le ressort de la religion se brise dans la main du législateur imprudent qui veut le tendre et le diriger à son gré.

Jetez un coup d'œil sur le culte de l'Église catholique, et voyez avec quelle sagesse les dogmes y sont mêlés avec les institutions positives, et comment les uns et les autres concourent à exciter toutes les affections vertueuses. Dans ces temples, embellis des chefs-d'œuvre de tous les arts, dans ces fêtes majestueuses qui retracent les époques consolantes de la religion, dans ces jours consacrés au repos et à la piété, le peuple oublie ses peines et sa misère. C'est en se délassant de ses travaux qu'il s'instruit, qu'il s'anime à la vertu. Tout se réunit pour parler à ses sens, à son cœur, à son esprit. Le sang d'un Dieu qui coule sur l'autel ; cette table où le pauvre est admis à côté des grands de la terre, et qui n'est ouverte qu'à l'innocence ou au repentir; cette chaire où siége la vérité, ou se proclament les oracles du ciel ; ces

bains régénérateurs, témoins du serment par lequel on s'est voué tout à la fois à la vertu et au christianisme : ces tribunaux où l'on porte l'humble aveu, où l'on obtient le pardon de ses fautes ; ces cérémonies pompeuses et emblématiques qui soutiennnent l'attention et fournissent un aliment à la piété; ces cantiques sublimes et touchans, qui expriment si bien la grandeur et la bonté de Dieu, notre faiblesse et nos besoins, tout prête à la vertu des leçons, des motifs et des sentimens. Malheur à l'homme froid, au philosophe insensible qui, sous le hautain prétexte de ramener tout à la raison, verrait sans émotion cet auguste appareil, et sortirait de nos temples sans en remporter le désir de devenir meilleur!

Outre ces rites journaliers et périodiques, il en est d'autres qui sont appropriés aux grandes époques de la vie, qui sanctifient la naissance de l'homme, qui fortifient la jeunesse, qui bénissent et consacrent l'union conjugale, qui soutiennent la nature défaillante et font luire l'espérance au milieu des ombres de la mort. Non contente d'accompagner ses enfans jusqu'au tombeau, cette religion tendre et affectueuse suit les âmes fidèles dans le séjour qui leur est assigné par la justice ou par la miséricorde divine; et priant pour les unes, implorant les prières des autres, l'Église catholique unit les vivans et les morts, la terre et le ciel par les liens de la charité; elle prolonge, jusque dans les régions

de l'éternité, les bienfaits de la société humaine.

Ces jours que la religion semble dérober au travail, les fêtes chrétiennes seront toujours une institution précieuse aux yeux d'une politique éclairée. Il est certain qu'elles ont contribué, plus qu'on ne peut dire, à civiliser les nations de l'Europe. Dans les temps de l'anarchie féodale, elles suspendaient, par des trêves fréquentes, les guerres particulières que la puissance civile ne pouvait réprimer. Elles rapprochaient, à des époques marquées, les habitans de divers cantons divisés par des animosités invétérées; et les rassemblemens qui se formaient en ces occasions contribuèrent infiniment au progrès du commerce et à la splendeur des villes, dont nos barbares ancêtres dédaignaient le séjour. Aujourd'hui encore les fêtes religieuses adoucissent les mœurs des habitans de la campagne; elles donnent au peuple des idées d'ordre et de décence; elles écartent par des pratiques et des sentimens de piété le danger de l'oisiveté parmi des hommes grossiers, naturellement portés à chercher le plaisir dans la débauche. Dans ses réjouissances, comme dans ses peines, le peuple a besoin de savoir qu'il est sous l'œil de la Divinité.

Peut-être m'objecterez-vous que les mystères et les institutions positives du christianisme sont une source féconde de superstitions, la plupart des hommes ne pouvant manquer de prendre le change, et d'attacher une plus grande impor-

tance à ses pratiques extérieures qu'aux devoirs essentiels de la morale.

Voulez-vous dire que le peuple mêlera toujours quelques superstitions à la profession du christianisme? Je le crois comme vous. La superstition est une maladie naturelle à l'esprit humain; elle a son principe dans l'ignorance et la pusillanimité, et non dans les mystères et les institutions positives qui caractérisent la religion révélée. Les philosophes qui lui donnent cette dernière origine n'ont pas songé à ce qu'ils disent. Car si, comme ils le prétendent, il n'y a jamais eu de révélation, ce n'est pas de l'abus des doctrines révélées, c'est uniquement de l'abus des lumières naturelles que sont nées les superstitions; et c'est la raison seule qu'il faut accuser de toutes les erreurs, de tous les maux que les sophistes du jour mettent sur le compte de la révélation.

Cependant, vous qui cherchez la vérité de bonne foi, et qui voyez tous les peuples de la terre admettre des institutions positives et prétendues révélées, n'êtes-vous pas frappés de l'universalité de cette opinion? Un préjugé si général doit avoir une cause générale; et quelle autre cause pouvez-vous assigner que le souvenir confus d'une révélation faite aux premiers auteurs du genre humain, ou le sentiment naturel qui nous avertit de notre ignorance, et nous apprend qu'il n'appartient qu'à Dieu de nous prescrire la forme de l'hommage qu'il exige, et de régler les

conditions sous lesquelles il daigne traiter avec nous!

Quel que soit le motif qui ait porté les hommes à ne vouloir se soumettre, en matière de religion, qu'à des institutions divines, il est évident que le remède le plus puissant contre la superstition serait l'établissement d'un culte fondé sur une révélation véritable. Au défaut d'une révélation réelle, les hommes ne manqueront pas de se forger des révélations imaginaires; ou, s'ils évitent l'écueil de la superstition, ils iront se briser contre l'écueil encore plus dangereux de l'impiété.

Ne dites pas que, pour se préserver de ces deux écueils, il suffit de tenir la route moyenne, et de s'attacher constamment à la religion naturelle. L'expérience de tous les peuples et de tous les siècles vous a prouvé combien il est difficile, pour ne rien dire de plus, de garder ce juste milieu. D'ailleurs la religion naturelle sera-t-elle plus exempte de la rouille de la superstition que les religions révélées? Je veux que, dans le système que vous avez conçu, la vérité se trouve tout entière et sans alliage; mais en passant dans l'esprit du peuple, ce système si pur ne se chargera-t-il pas d'idées fausses et de notions superstitieuses? Les philosophes eux-mêmes s'imposeront-ils la loi de le respecter, et la religion naturelle n'aura-t-elle pas encore plus à redouter de leur vain savoir et de leur curiosité que de l'ignorance et de la crédulité du vulgaire?

Une religion positive, dont les dogmes et les préceptes sont fixés avec précision, et dont l'enseignement est sous la garde d'une autorité révérée comme infaillible, est moins exposée aux atteintes de la superstition, parce qu'elle laisse moins à l'arbitraire, à la curiosité, à l'esprit d'innovation. Ainsi dans l'Église catholique les dogmes de la religion, les préceptes de la morale sont fixés irrévocablement; l'Église elle-même ne peut y apporter de changement. Toute innovation dans la doctrine lui est interdite, et par ses principes et par sa constitution; par ses principes, qui la rappellent sans cesse à l'antiquité, à l'universalité, à l'uniformité : *quod semper, quod ubique, quod ab omnibus* (Vincent. Lirin.); par sa constitution, qui reconnaît un tribunal souverain, où toutes les inventions humaines sont déférées et proscrites sans appel.

Il est vrai que l'autorité ne saurait prononcer sur tout, et j'avouerai sans peine que dans l'Église catholique elle-même il s'est glissé de fausses opinions et des pratiques superstitieuses. Mais ces pratiques, ces opinions n'ont jamais fait partie de son enseignement; elles portent sur des accessoires, et non sur la substance de la religion; ce sont des ornemens de mauvais goût qui ne nuisent ni à la solidité, ni à la majesté de l'édifice. Tant que ces opinions et ces pratiques n'ont rien que d'indifférent, l'Église les tolère par une sage condescendance pour la faiblesse humaine. Toute im-